

Point d'étape du plan d'action pour la petite enfance
*avec zooms sur : le guide normes, le GT financement,
le plan métiers*

HCFEA - 6 octobre 2017

Plan d'action pour la petite enfance (1/2)

- Le [plan d'action pour la petite enfance](#) a pour objectif de donner **une nouvelle impulsion à l'ensemble du secteur de l'accueil du jeune enfant**, caractérisé par son extrême diversité, en refondant l'identité des professionnel.le.s autour de valeurs et d'actions communes.
- Il reprend à son compte la plupart des 108 recommandations du rapport « Giampino » remis le 9 mai 2016 à la MFEDDF.
- Dévoilé le 15 novembre 2016 par la MFEDDF, il comprend 16 axes, rassemblés en 3 objectifs :
 - ❑ définir un cadre commun à l'accueil des jeunes enfants,
 - ❑ promouvoir le développement d'un accueil de qualité, ouvert, réflexif, pluridisciplinaire et sans stéréotypes
 - ❑ permettre une formation des professionnel.le.s mieux adaptée aux enjeux de notre société.

Plan d'action pour la petite enfance (2/2)

Objectif n°1 : Pour la définition d'un cadre général à l'accueil des jeunes enfants	Objectif n°2 : Pour le développement d'un accueil de qualité, ouvert, pluridisciplinaire et sans stéréotype	Objectif n°3 : Pour une formation des professionnel.le.s mieux adaptée aux enjeux de notre société
1.1 Élaborer un cadre national commun pour l'accueil du jeune enfant	2.1. Poursuivre le développement d'un accueil de qualité et pluridisciplinaire	3.1. Rénover les diplômes et carrières des professionnel.le.s de la petite enfance
1.2 Organiser la première journée nationale des professionnel.le.s de la petite enfance	2.2. Renforcer l'égalité des filles et des garçons dès le plus jeune âge	3.2. Accroître l'offre de formation des professionnel.le.s de la petite enfance
1.3 Clarifier les normes de fonctionnement et d'élaboration des établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) et les rendre accessibles aux acteurs	2.3. Développer l'accueil des enfants en situation de handicap	3.3. Soutenir les assistant.e.s maternel.le.s et professionnaliser les auxiliaires parentales
1.4 Promouvoir un accueil respectueux des principes de neutralité et de laïcité	2.4. Faciliter l'insertion professionnelle des parents en recherche d'emploi	3.4 Accroître la mixité dans les métiers de la petite enfance
1.5 Améliorer les passerelles entre les modes d'accueil du jeune enfant et l'école	2.5. Prendre en compte les effets des modalités actuelles de financement des EAJE et les adapter si nécessaire	
1.6 Impliquer la France dans les institutions et recherches internationales dans le domaine de la petite enfance	2.6. Favoriser les initiatives culturelles et artistiques dans les modes d'accueil du jeune enfant	

Le plan d'action pour la petite enfance s'insère dans ...

- ... une action systémique ...
- ... qui tient compte de la diversité des obstacles à lever :
 - ❑ identification des besoins,
 - ❑ lisibilité du cadre normatif,
 - ❑ financement des solutions d'accueil,
 - ❑ leviers d'orientation géographique de l'offre,
 - ❑ l'attractivité, la teneur et la cohérence d'une filière professionnelle de la petite enfance
- ... et tente d'apporter une réponse simultanée et coordonnée à l'ensemble des dimensions du problème.

Offrir des solutions d'accueil ...

... en contexte collectif...

... en contexte
individuel

... en
préscolarisation

... en nombre
suffisant

... là où c'est
nécessaire

Connaître les
besoins locaux

Connaître les
besoins locaux

Pouvoir les financer

Connaître les
besoins locaux

Schémas
départementaux

Schémas
départementaux

GT modalités de
financement

Schémas
départementaux

Connaître les
difficultés
spécifiques

Convaincre les
parents

Obtenir l'agrément
PMI

Etude Outre-mers

Campagne de
promotion ciblée

Guide normes +
éventl décret correctif

Orienter l'offre vers
les besoins

Etude crèches
familiales + étude
assmat HCFEA

Pouvoir embaucher
des professionnels

Primes
d'installation

Orienter l'offre vers
les besoins

Plateformes
régionales de la PE

Primes
d'installation

Filière PE offrant
des parcours

Une qualité d'accueil équivalente ...

... en accueil collectif...

... en micro-crèche

Traiter le cas des MC accolées

Guide normes invitant à appliquer les règles EAJE aux MC accolées

... dans les autres EAJE

Avoir des modalités de financement compatibles avec missions qualitatives des EAJE

GT Modalités de financement

... en accueil individuel

Avoir un projet d'accueil

Nouveau CAP petite enfance

Permettre le départ en formation

Elargissement missions des RAM

... pour tous les modes d'accueil

Disposer des compétences nécessaires dès la formation initiale

Refonte des diplômes

Pouvoir acquérir les compétences nécessaires en formation continue

EDEC petite enfance + accord-cadre CNFPT

Connaître les difficultés spécifiques

Etude handicap

Disposer d'un référentiel de la qualité de l'accueil

Texte-cadre accueil PE

Prévenir les ruptures de qualité d'accueil

Continuité modes d'accueil

Zoom sur le guide Etablissements d'accueil du jeune enfant à l'intention des services de PMI

Objectifs du guide

• Face au constat de difficultés récurrentes

- ❑ Une étude commandée par la DGCS compte-tenu de l'importance du nombre de règles s'appliquant à ces structures et des différences d'application constatées sur le terrain
- ❑ 82 services de PMI (sur les 101 sollicités) interrogés par le biais d'une enquête en ligne ; rencontres avec les professionnels de 15 services de PMI et de 23 EAJE.

• Apporter des propositions de réponse aux acteurs de terrain, à commencer par les services de PMI

- ❑ Elaboration de repères / lignes directrices / fourchettes / exemples ;
- ❑ Non opposabilité du document final ;
- ❑ Rapprochement des pratiques des services de PMI tenant à l'agrément ;
- ❑ Valorisation des bonnes pratiques;
- ❑ Focus sur les micro-crèches.

Le groupe de travail

Composition

- ❑ Membres du comité de pilotage de l'étude préalable : départements (ADF), gestionnaires d'établissements (ACEPP, AMF, FFEC, UNIOPSS), familles (ACEPP, UNAF), médecins de PMI (SNMPMI), CNAF, MSA
- ❑ Représentants de services de PMI
- ❑ HCF(EA)
- ❑ Responsable de la coordination Petite enfance (Bordeaux)
- ❑ Architecte spécialisé

Calendrier

- ❑ Réunions du groupe de travail de mars à décembre 2016
- ❑ Parution du guide en avril 2017

Présentation de quelques thématiques abordées dans le guide

Exemples de points de consensus

- ❑ La détermination de la surface utile
- ❑ La prise en compte de l'accueil en surnombre au moment de la détermination de la capacité agréée
- ❑ L'application de la réglementation accessibilité
- ❑ Le calcul de l'accueil en surnombre
- ❑ L'appréciation de l'expérience professionnelle
- ❑ La question des micro-crèches accolées

Télécharger le [guide](#)

**Zoom sur le GT Adéquation des
modalités de financement des EAJE aux
objectifs qui leur sont assignés**

• Genèse du groupe de travail

- ❑ Un bilan positif de la réforme de 2014 de la Psu : amélioration du service rendu au regard des critères alors retenus (couches-repas-écart facturé/réalisé) ;
- ❑ Mais des gestionnaires qui mettent en avant des difficultés de mise en œuvre et des effets secondaires négatifs.

• Objectifs du groupe de travail :

- ❑ permettre aux gestionnaires d'exprimer leurs difficultés ;
- ❑ objectiver ces difficultés par une expertise technique des services de la Cnaf et de la Dgcs ;
- ❑ aider les gestionnaires à formuler des propositions complémentaires ou alternatives au système actuel.

Zoom sur le plan métiers

➤ Refondre les 3 **diplômes** socles du secteur

❑ Au regard des contenus :

- ✓ Constituer un **socle commun** aux formations des professionnel.le.s de la petite enfance
- ✓ Accroître dans les diplômes, la partie relative à la **connaissance du développement de l'enfant**, en s'appuyant sur l'évolution des savoirs
- ✓ Adapter les compétences à **de nouveaux besoins** dans les référentiels de formation

❑ Au regard de la structure :

- ✓ Améliorer les **passerelles** entre les diplômes et renforcer la **coordination** entre leurs trois ministères de tutelle
- ✓ Poursuivre la **modularisation** des diplômes, afin de simplifier les **évolutions** en cours de carrière

- CAP « Accompagnant éducatif petite enfance » (CAP AEPE) :
 - Présenté et validé par la 20^è CPC de l'Education Nationale le 10 décembre 2016, pris par arrêté du 22 février 2017 ; les assistants maternels passeront désormais 2 des 3 modules du nouveau CAP ; Ce diplôme rentrera en vigueur à la rentrée 2017.

- Auxiliaire de puériculture (DEAP) :
 - Les référentiels activités et compétences sont finalisés ; le calendrier des travaux relatifs aux référentiels de formation n'a pas encore été communiqué par la DGOS mais ils devraient se tenir à l'automne 2017.

● **Infirmier-puériculteur (IPDE) :**

- ❑ Reprise au printemps de travaux qui avaient été longtemps interrompus ; une réunion le 05 septembre a permis la relecture des RAC ; plusieurs réunions sont prévues jusqu'à mi-décembre pour la suite des travaux .

● **Educateur de jeunes enfants (DEEJE) :**

- ❑ Les référentiels activités et compétences sont finalisés ; le comité de coordination du 26 septembre doit donner son avis sur le référentiels de compétences et se verra présenter les principes de la certification ; la suite du travail sera consacrée aux référentiels de certification et de formation ; objectif de validation de tous les référentiels lors de la CPC du 15 décembre.

- Des référentiels de compétences qui font apparaître un socle commun :
 - ❑ Accompagner l'enfant de manière privilégiée, personnalisée et adaptée à ses besoins de santé et de développement
 - ❑ Au-delà de l'enfant, accompagner aussi sa famille
 - ❑ Travailler en équipe autour de l'enfant et dans son intérêt

- Le cadre national pour l'accueil du jeune enfant :
 - ❑ 10 principes-clés
 - ❑ Transverses aux modes d'accueil individuels comme collectifs
 - ❑ Né d'un consensus et bénéficiant d'une très large réception

Merci de votre attention !

HCFEA – 6 octobre 2017